

Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds



★★ **INVITATION** ★★

CONGRÈS BIENNAL
« Six mois de RGPD : une première évaluation »

Le jeudi 29 novembre 2018
Bibliothèque Royale de Belgique
Bruxelles

L'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds asbl (A.E.R.F.) organise le 29 novembre 2018 son congrès biennal, sur le thème « **Six mois de RGPD : une première évaluation** ».

Début 2018, il y avait une tension grandissante, voire un léger vent de panique, concernant la mise en œuvre d'un nouveau règlement européen le 25 mai. Le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD / GDPR : General Data Protection Regulation) serait une remise en cause totale du traitement des données personnelles. Certains parlaient d'une situation similaire à celle du Millenium-bug. De nombreux spécialistes (souvent néophytes...) ont proposé aux associations de les aider à se préparer à la nouvelle situation. Pour quelles raisons ? Qu'est-ce qui change vraiment pour les associations qui font appel à la générosité de la population ? Existe-t-il de « bons exemples » à suivre ? Et où en est-on après six mois ? C'est à ces questions que le congrès « Six mois de RGPD : une première évaluation » se propose de répondre.

Le congrès est présidé par **Michel Lorge**, président de l'AERF.



PROGRAMME



- 9.00 **Accueil** & inscriptions
- 9.30 **Mot de bienvenue** par M. Michel Lorge, président de l'AERF
- 9.35 **Discours d'ouverture** par M. Philippe De Backer, Secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée et à la Mer du Nord
- 9.45 **Table Ronde**
Modérateur : Jean Blavier
Philippe De Backer, Prof. Georges Ataya (Institut Solvay), Bart Vanden Brande (Sirius Legal), Willem Debeuckelaere (APD/GBA)
- Témoignages des membres**
- 11.30 **Q&A**
- 12.30 **Conclusions** par M. Willem Debeuckelaere, Président de l'Autorité pour la Protection des Données
- 13.00 **Déjeuner / Networking**
- 14.30 **Assemblée Générale** (pour les membres de l'AERF)

N'hésitez pas à vous inscrire : les places sont limitées !

Date limite des inscriptions : 23 novembre 2018 via www.vef-aerf.be

Nous espérons pouvoir vous accueillir nombreux ce 29 novembre !

Michel Lorge (président) et les membres du Conseil d'Administration de l'A.E.R.F.

Le Congrès est accessible aussi bien aux membres qu'aux non-membres de l'A.E.R.F.

Une traduction simultanée (néerlandais et français) est prévue.

Lunch compris, fourni par « Cannelle », une initiative d'économie sociale à Bruxelles.

Les frais de participation s'élèvent à 25 € pour les membres et 40 € pour les non-membres.

Vous pouvez retrouver tous les détails relatifs à l'inscription et au paiement sur www.vef-aerf.be.

Les annulations sont possibles jusqu'au 23 novembre. Le cas échéant, merci d'envoyer un e-mail à secr@verf-aerf.be.

Bibliothèque Royale de Belgique

Avenue de l'Empereur 4, 1000 Bruxelles

TRAIN : Bruxelles Central

METRO : 1 - 5 (arrêt Gare Centrale)

TRAM : 92 - 93 (arrêt Royale)

BUS : 29 - 38 - 63 - 65 - 66 - 71 - 86 (arrêt Gare Centrale)

27 - 38 - 71 - 95 (arrêt Royale)

VOITURE : parking Albertine

A.E.R.F. asbl - V.E.F. vzw

Rue Botanique 75, 1210 Bruxelles

02 225 43 29 – 0471 22 77 09 – www.vef-aerf.be

Avec le soutien de
la Fondation Roi Baudouin
et de la Loterie Nationale.

